

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/19

18 mai 1998

(98-1994)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: espagnol

BOLIVIE

Déclaration distribuée par M. D. Jorge Crespo Velasco
Ministre du commerce extérieur et de l'investissement

Le gouvernement bolivien et la délégation que je dirige souhaitent remercier et féliciter le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce pour l'excellente organisation de cette deuxième session de la Conférence ministérielle. La délégation bolivienne est heureuse d'avoir l'occasion de se réunir avec les autres Ministres et représentants ici présents à un moment aussi important pour la consolidation des processus de réforme des relations commerciales internationales.

A l'heure où nous commémorons les 50 ans d'existence du système commercial multilatéral, qui a permis de réaliser des avancées importantes dans la construction d'une économie mondiale chaque jour plus prospère et libérale, nous souhaitons souligner les avantages d'un système commercial ouvert comme celui soutenu par l'OMC lorsqu'il s'agit de parvenir au développement économique mondial et d'atténuer les inégalités ou les asymétries entre les niveaux de développement. Nous assistons à l'expansion constante des échanges internationaux, ce qui indique que nous ne devons pas laisser passer les occasions qu'offre le commerce, car il est l'une des forces motrices de la croissance économique et sociale.

La Bolivie a été l'un des premiers pays d'Amérique du Sud à mettre en place une politique économique d'ouverture unilatérale et un processus de réforme structurelle en accord avec le modèle de libre-échange, c'est-à-dire qu'elle a entrepris un processus de réforme qui est en phase avec les politiques qui sont à l'ordre du jour au niveau mondial. Cela étant, les résultats obtenus et les nouvelles possibilités qui s'offrent grâce à ces mesures permettent à la Bolivie d'envisager l'avenir avec optimisme.

Le système commercial multilatéral consolide la libéralisation sans cesse grandissante des échanges, ce qui permet de mieux profiter des avantages du modèle économique qui a été adopté par mon pays et des possibilités qui s'ouvrent à lui compte tenu de ses ressources humaines et de ses ressources naturelles.

Par ailleurs, la Bolivie poursuit activement une politique d'intégration économique, qui correspond à sa situation géographique, en encourageant l'intégration énergétique, physique et commerciale dans le but de créer un espace économique intégré. La Bolivie est en faveur d'une intégration essentiellement créatrice de courants commerciaux qui ne soit pas discriminatoire à l'encontre des producteurs des pays tiers, puisqu'elle adhère aux disciplines qui ont été adoptées et aux engagements qui ont été pris dans le cadre de l'OMC et qu'elle épouse sans équivoque le concept d'intégration ouverte.

Nous participons aux accords régionaux d'intégration parce que nous sommes convaincus que ces processus contribuent aux efforts multilatéraux de libéralisation des échanges. L'intégration régionale

telle qu'elle se pratique en Amérique latine offre des possibilités commerciales qui ont favorisé l'augmentation des revenus, la création d'emplois et, par conséquent, une plus grande prospérité pour les populations.

Malgré ces efforts d'ouverture commerciale, le flux de nos exportations a été affecté par des pratiques déloyales et peu transparentes qui pénalisent les produits nationaux compétitifs. Nous estimons que ces mesures vont à l'encontre des bonnes pratiques commerciales. Les principaux obstacles prennent la forme de normes techniques abusives qui touchent les produits minéraux, agricoles et textiles. C'est pourquoi nous condamnons sans équivoque l'érection de barrières "commerciales invisibles", d'autant plus que la communauté internationale a mis en place des mécanismes adéquats et transparents pour supprimer les barrières "tarifaires" et "paratarifaires".

Nous accordons une importance particulière à la libéralisation effective des marchés de produits agricoles et textiles. Nous exigeons que soient respectés les engagements qui ont été pris dans ces secteurs et mettons nos espoirs dans les résultats des négociations à venir tout en appuyant le travail conjoint qui est effectué avec la CNUCED en matière d'investissement et de concurrence.

Quant au futur programme commercial multilatéral, nous sommes clairement en faveur du maintien et de la recherche de mécanismes appropriés pour garantir l'intégration complète des pays en développement dans les courants d'échanges internationaux. L'Organisation mondiale du commerce peut faire beaucoup pour éviter la marginalisation; elle contribuera ainsi par la même occasion à donner entière crédibilité au système multilatéral en y faisant participer activement tous ses Membres.

Il est nécessaire que l'Organisation mondiale du commerce et les autres organismes internationaux redoublent leurs efforts d'assistance technique et financière aux pays en développement et coordonnent ces efforts. Précisément dans ce domaine, la Bolivie déplore la réduction de la coopération internationale qu'on observe au moment même où il faut renforcer les efforts nationaux.

En terminant, je tiens à répéter que nous poursuivrons nos efforts pour faire en sorte que les débats aboutissent et que les accords obtenus se concrétisent. Enfin, je souhaite remercier le Directeur général de l'OMC de son appui indéfectible pour cette Conférence et féliciter le Président d'avoir si habilement dirigé les travaux.
